

80 \$ par semaine en moyenne. En d'autres termes, les mieux nantis, grâce aux réductions fiscales de cette réforme, peuvent se permettre un repas chez Winston's toutes les semaines, tandis que les contribuables moyens doivent se contenter de deux hamburgers et d'un lait fouetté.

Le projet de loi qui a été déposé compte quelque 500 pages. Le gouvernement dépasse la mesure en imposant au Parlement l'étude d'un projet de loi de cette ampleur en si peu de temps.

Le comité des finances a consacré beaucoup de son énergie et de son efficacité à l'étude de ce projet de loi. Même si nous étions en désaccord avec des questions fondamentales comme le caractère progressif de l'impôt, nous n'en avons pas moins présenté un grand nombre de propositions utiles et constructives. Il est regrettable que, guidé peut-être par le ministère des Finances ou par ses propres motivations idéologiques, le gouvernement ait systématiquement choisi de rejeter la quasi-majorité de ces recommandations, sans parler de celles du NDP.

Que le ministre d'État aux Finances, le ministre des Finances (M. Wilson), le premier ministre (M. Mulroney) et tous les membres du Parti conservateur se le tiennent pour dit, la réforme fiscale constituera l'un des principaux enjeux des prochaines élections générales. Les Canadiens devront choisir, d'une part, la réforme fiscale des Conservateurs qui ne profite qu'aux riches et aux sociétés et, d'autre part, la réforme équitable que proposent mon chef et les Néo-démocrates et ce pour quoi nous luttons depuis des années.

Ce que le gouvernement a fait c'est d'avancer des modifications fiscales pour faire plaisir à ses amis du monde des affaires et aux riches. Je dirais au ministre d'État aux Finances que le meilleur exemple de ce que les Conservateurs considèrent comme prioritaire et comme réforme fiscale urgente réside dans le fait qu'ils se sont empressés de créer une exemption fiscale de 500 000 \$ sur les gains en capital pour les contribuables nantis qui gagnent plus de 100 000 \$ par an. Autre exemple: quand il a dû remplacer son premier secrétaire, le premier ministre a-t-il choisi un chef syndical? A-t-il choisi quelqu'un qui avait l'expérience du travail avec les pauvres? A-t-il choisi une femme qui connaît les problèmes auxquels les femmes sont aux prises du fait de leur statut de citoyenne de deuxième ordre dans notre société? Non, non et non.

Qui a-t-il choisi? Il a choisi une personne associée de très près à Conrad Black D'Argus Corporation. Il a fait appel à un membre de l'élite du monde des affaires, soit M. Peter White, pour occuper le poste de premier secrétaire dans son bureau. Cela nous indique bien où se situent les priorités du gouvernement actuel.

Le contribuable moyen a subi des hausses d'impôt de 1 300 \$ par année depuis 1984. C'est ça la réalité de la politique fiscale des Conservateurs. En vertu de la réforme fiscale, s'ils ont de la chance, les contribuables obtiendront une réduction d'impôt de 300 \$ par année environ. C'est-à-dire que pour 4 \$ qui leur ont été soutirés en hausses d'impôt, ils ne recevront qu'1 \$. Le critique financier du Parti libéral a essayé de nous faire croire que son parti s'opposait à la réforme fiscale du Parti progressiste-conservateur. Il semble avoir la mémoire courte. Peut-être est-ce parce qu'il n'est entré à la Chambre qu'en 1984.

Impôt sur le revenu—Loi

Quel parti a été le premier à accorder des concessions fiscales aux sociétés prospères? C'est le Parti libéral. Quel parti a adopté la politique de réduction des taux d'imposition supérieurs qu'a fait sien le Parti conservateur? C'est le Parti libéral. Quel parti a le premier institué des hausses de la taxe de vente?

[Français]

C'est le parti libéral qui a commencé les augmentations de la taxe de vente, qui ont été perpétuées par la suite par le parti conservateur. Qui s'est assuré d'une augmentation, d'un élargissement de la taxe de vente, pour assurer que de plus en plus de produits soient taxés, des produits consommés par les Canadiens moyens, la famille canadienne moyenne? Ce sont les libéraux qui ont commencé cela, monsieur le Président. Qui a commencé à imposer des taxes aux familles canadiennes qui sont sous le seuil de la pauvreté? C'est le parti libéral, monsieur le Président. Qui a commencé le processus de désindexation?

C'est le parti libéral, monsieur le Président, avec le programme des 6 p. 100 et 5 p. 100, qui a été proposé au début des années 1980. Qui a laissé en place la taxe de vente archaïque qui existe maintenant? C'est une création du parti libéral, monsieur le Président, qui n'a rien fait pour changer ce système-là. Qui a employé toute sa rhétorique, sans substance, sur la question de la justice du système fiscal? C'est le parti libéral, suivi maintenant par le parti conservateur. Alors, monsieur le Président, je me demande: Est-ce que les libéraux vont augmenter les taxes des grosses corporations? Les libéraux sont comme les conservateurs. Ils vont également conserver les privilèges au secteur corporatif de notre pays, monsieur le Président, puisque c'est cela qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient au pouvoir. Et, monsieur le Président, je conseille aux Canadiens de juger les deux grands partis de notre pays par leurs gestes et non par ce qu'ils disent, de juger particulièrement le parti libéral sur ce qu'il a fait pendant qu'il formait le gouvernement. Dans l'Opposition, les libéraux parlent comme les néo-démocrates, mais une fois au pouvoir, ils agissent comme les conservateurs.

[Traduction]

En dépit des airs de Néo-démocrates qu'ils se donnent lorsqu'ils sont dans l'Opposition, une fois au pouvoir, ils se comportent comme des Conservateurs. Voilà pourquoi, lorsque nous disons que la réforme fiscale sera l'un des principaux thèmes de la prochaine campagne électorale, les Néo-démocrates parleront d'équité en matière d'impôt pour la classe moyenne. Nous proposerons notre propre réforme contre celles des Conservateurs et des Libéraux. Nous ferons bien valoir le genre d'équité que préconise notre parti par rapport à ce que font les Conservateurs au pouvoir et à ce que le gouvernement libéral a instauré il y a quelques années.

Il convient de se rappeler qu'entre 1981 et 1984, lorsque les Libéraux étaient au pouvoir, les banques canadiennes, qui réalisaient des profits de plus de 5 milliards de dollars, n'en ont rendu que 2 p. 100 en impôt—environ 72 millions. Les compagnies d'assurance-vie et de fiducie, elles, ont payé des impôts fédéraux totalisant 5 p. 100 environ de leurs bénéfices nets.

Il est également intéressant de noter que, dans ce même intervalle, le caissier d'une succursale de la Banque royale a